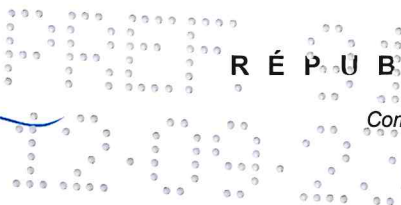




Saintry
SUR SEINE



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Commune de Saintry-sur-Seine – Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry – Canton d'Epinay-sous-Sénart

N° DEC-2023/18

1. Commande Publique

1.4 Autres types de contrats

**DECISION DU MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION « INCLUSION NUMERIQUE »
AVEC LA CROIX-ROUGE FRANCAISE**

Le Maire de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22-1 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

VU la nécessité d'accompagner les administrés vers la pratique informatique notamment depuis la dématérialisation des démarches auprès des services publics ;

VU la convention de partenariat proposée par la CROIX-ROUGE FRANCAISE pour mettre en place des ateliers d'initiation à l'informatique et aux réseaux sociaux ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : De signer la convention avec la CROIX-ROUGE FRANCAISE (*Unité locale de Corbeil-Essonnes - sise 100 boulevard de Fontainebleau – 91100 CORBEIL-ESSONNES*) relative à la mise en place d'ateliers « INCLUSION NUMERIQUE »

ARTICLE 2 : Dit que cette convention est signée pour une durée d'un an, elle sera renouvelée, chaque année, par tacite reconduction à sa date anniversaire dans la limite de 3 ans ;

ARTICLE 3 : Dit que cette convention n'engendre aucun frais financier entre les parties ;

ARTICLE 4 : De communiquer la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine session sous forme d'un donner acte. Un extrait est affiché à la Mairie.

ARTICLE 5 : La présente décision sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs.
Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à Saintry-sur-Seine, le 7 septembre 2023

Décision affichée le :

19 SEP. 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture, de la publication et de l'affichage

Le Maire

Patrick RAUSCHER



Mairie – 57 Grande rue Charles de Gaulle 91250 SAINTRY-SUR-SEINE ~ Tel 01 69 89 52 52 ~ Fax 01 69 89 52 53
site : www.saintry-sur-seine.fr ~ e-mail : cabinet.maire@saintry.fr